

RUBAN PEDAGOGIQUE de la formation CQP IV (160 heures)

Brest Bretagne Nautisme 2023

Pré-formation	Formation /Certification			
<p>Pendant la période de Mars à Juin + l'été</p> <ul style="list-style-type: none"> - recrutement auprès des groupes et des coureurs du club - communication des infos sur le cursus de formation : 1) . avoir le niveau technique 4 <ul style="list-style-type: none"> . avoir 16 ans . être licencié FFV à l'année (possibilité d'être aide-moniteur à partir de 14 ans) 2) pré-requis nécessaires pour accéder à la formation : - Permis Côtier (formation organisée au club d'Octobre à Décembre) - Test de natation 100 m avec passage sous un obstacle de 1m de long (mention obligatoire) - AFPS, PSC1 (possibilité de mettre en place une formation au club avec un organisme spécialisé selon l'effectif) - acquisition du niveau technique 4 (séances du mercredi, du samedi et stage technique de la Toussaint avec validation du niveau en fin de semaine ou un autre samedi) - certificat médical datant de moins d'un an avant l'entrée en formation - Licence FFV de l'année en cours avec la mention « compétition » - Unité de compétence technique n°6 	En auto-encadrement		Avec un public réel	
	Vacances d'Hiver (5 jours de 9h à 18h)		Vacances de Printemps (10 jours de 9h à 18h)	Vacances d'Eté en tutorat (3 semaines ou plus)
	Lundi	Présentation de la démarche d'enseignement UCC4a + UCC6b + UCC1a (DSI) + mise en pratique sur l'eau l'A.M.	UCC4d + UCC3c caractéristiques du public	} UCC3d Auto-organisation des pratiquants
	Mardi	UCC1b + UCC2b + UCC2d + mise en pratique sur l'eau l'A.M.		
	Mercredi	UCC1c + UCC2a + mise en pratique sur l'eau l'A.M.	} UCC3 a + UCC3b Optimiser les temps de navigation	} UCC4b Exploiter des situations
	Jeudi	UCC1d + UCC2 c + mise en pratique sur l'eau l'A.M.		
	Vendredi	test écrit, bilan collectif, entretiens individuels + mise en pratique sur l'eau certification UCC1 tout au long de la semaine	} UCC5a observer + UCC5b analyser + UCC5c donner des repères	Certification UCC2+UCC3+UCC4
	Lundi			} Ucc6a + UCC6c + Ucc6d évaluation du niveau
	Mardi			
	Mercredi			
Jeudi				
vendredi		} UCC4c + UCC5d Aménager pour faciliter l'apprentissage	Certification UCC5 * Certification UCC6 * Prévoir semaines supplémentaires si certifications non réussies	

UCC5 * et UCC6 * : évaluation sur une semaine « en solo » sous la tutelle d'un maître de stage avec briefing de fin de journée tous les jours.

Dates de formation : **UCC1 et UCC2 :** 13/02 au 17/02 - **UCC3, UCC4, UCC5 et UCC6 :** 17 au 28/04 puis du 03/07 au 31/08

Rattrapages : **UCC1 et UCC2 :** 04/03 et 11/03 - **UCC3, UCC4, UCC5 et UCC6 :** du 16/09 au 02/12 les samedis après-midi

Le détail des UCC (Unités de Compétences Capitalisables) :

→ 3 domaines : **Sécurité** / **Animation** / **Enseignement** : détaillés ci-dessous :

UCC1 : « Sécuriser le contexte de la pratique »

- a) *Appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure*
- b) *Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident*
- c) *Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation*
- d) *Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel*

UCC2 : « Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants »

- a) *Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir (environnement, matériel, humain)*
- b) *Inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe*
- c) *Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection*
- d) *Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation*

UCC3 : « Permettre un temps de pratique maximal »

- a) *Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance*
- b) *Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant*
- c) *Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public*
- d) *Favoriser l'auto-organisation des pratiquants*

UCC4 : « Entretenir l'engagement des pratiquants »

- a) *Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation*
- b) *Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets*
- c) *Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage*
- d) *Entretenir la convivialité et l'échange*

UCC5 : « Intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants »

- a) S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant**
- b) Interpréter les conduites**
- c) Orienter l'activité du pratiquant**
- d) Aménager la tâche proposée**

UCC6 : « Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants »

- a) Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'auto-évaluation des pratiquants**
- b) Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin-environnement)**
- c) Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants**
- d) Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club (école, loisir sportif et compétitif, ...)**